



Offre d'apprentissage

INTITULÉ DE L'OFFRE : Consultant juridique en contentieux administratif général

DIRECTION OU SERVICE: Secrétariat général pour l'administration / Service des affaires juridiques et du contentieux / Bureau du contentieux judiciaire et de l'excès de pouvoir

LIEU D'APPRENTISSAGE: 3 villa Thoréton 75015 Paris – station de métro Lourmel (ligne 8), station de tram Desnouettes (T3), bus 39 et 42

Descriptif de l'employeur: composée de plus de 40 000 agents aux profils variés (agents administratifs, policiers, militaires), la préfecture de police veille notamment depuis plus de deux cents ans à la sécurité des habitants de l'agglomération parisienne et à la sûreté des différentes institutions de la République située dans la capitale.

Le service des affaires juridiques et du contentieux (SAJC) de la préfecture de police a la charge de la protection des intérêts de l'institution et de ses agents, notamment à travers l'expertise juridique, le conseil opérationnel, le traitement des contentieux et la gestion de la protection fonctionnelle des personnels opérationnels, civils et militaires.

Fort d'une centaine d'agents relevant de différents statuts et de tous grades, le SAJC assure ses différentes missions à l'échelle de l'agglomération parisienne, de la zone de défense et plus largement du SGAMI Île-de-France, en lien étroit avec la direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur (DLPAJ).

Au sein du service, le bureau du contentieux judiciaire et de l'excès de pouvoir exerce les fonctions de conseil juridique opérationnel et d'appui juridique au bénéfice de l'ensemble des services et directions et entités relevant de la préfecture de police, et de défense des intérêts de l'institution devant les juridictions.

Diplôme requis : licence ou équivalent dans le domaine juridique

Diplôme préparé: master ou équivalent en droit public ou contentieux public; écoles de formation des avocats

Métier et famille de métiers : consultant juridique, affaires juridiques

Descriptif de l'offre : consultant juridique de la section du contentieux général à part entière, vous participez pleinement à l'activité du bureau.

Missions : Parmi les consultants juridiques, vous assurez la sécurisation de l'ensemble des actes pris au nom du préfet de police et la défense des décisions administratives au contentieux.

Activités principales: vous rédigez et produisez des mémoires devant les juridictions administratives et apportez, par la rédaction d'analyses juridiques, un conseil juridique opérationnel aux différentes directions et entités relevant de l'autorité du préfet de police, et agissant tant dans le champ de ses compétences municipales pour la Ville de Paris, que dans le cadre de ses prérogatives et compétence exercée pour le compte de l'Etat.

Cette diversité des compétences de l'institution se traduit par la mise en œuvre de connaissances dans nombreux domaines (délivrance de titres et autorisations diverses, réglementation des débits de boissons, des taxis, libertés publiques, droit public économique, droit de la fonction publique, etc.).

Gérant son portefeuilles de dossiers de façon autonome, le/la titulaire du poste accomplit cependant ses missions dans le cadre d'un travail d'équipes, bénéficiant des compétences et de l'expérience de ses pairs et de sa hiérarchie (attachés, magistrat(s) administratif(s) en détachement) et de nombreuses sources documentaires.

Descriptif du profil recherché :

Compétences techniques souhaitées :

- connaissances en droit public et en contentieux administratif;
- qualités rédactionnelles ;esprit de synthèse.

Qualités souhaitées :

- rigueur ;
- motivation;conscience professionnelle;
- curiosité.

Contacts pour renseignements et pour adresser CV + lettre de motivation :

jean-francois.lavaud@interieur.gouv.fr, aude.vandier@interieur.gouv.fr, pp-sga-sajc-rh@interieur.gouv.fr,